

GROUPE TERA

Attestation des commissaires aux comptes sur les
informations communiquées dans le cadre de l'article
L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant
global des rémunérations versées aux personnes les
mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre
2019

AUDITIAL

MAZARS

GROUPE TERA

Société anonyme au capital de 827 849 €

Siège social : 628 rue Charles de Gaulle, 38920 CROLLES

789 680 485 RCS Grenoble

Attestation des commissaires aux comptes sur les
informations communiquées dans le cadre de l'article
L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant
global des rémunérations versées aux personnes les
mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre
2019

AUDITIAL

MAZARS

GROUPE TERA

Exercice clos le

31 décembre 2019

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225 115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société GROUPE TERA,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4 du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre Président. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

GROUPE TERA

Exercice clos le

31 décembre 2019

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 99 174 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4 du code de commerce.

Fait à Seyssinet-Pariset et Grenoble, le 10 juin 2020

Les commissaires aux comptes

MAZARS

BERTRAND CELSE

CHRISTOPHE SUSZYLO

AUDITIAL

PIERRE ROCHEDY

GROUPE TERA

Société anonyme au capital de 827 848,50 euros
Siège social : 628 rue Charles de Gaulle 38920 CROLLES
789 680 485 RCS GRENOBLE

CERTIFICATION DES REMUNERATIONS

Le montant global des rémunérations brutes versées aux cinq personnes les mieux rémunérées, au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2019, s'élève à :

99 174 euros

Le Président Directeur Général

Pascal KALUZNY



GROUPE TERA
SA au capital de 827 848,50 €
628 Rue Charles de Gaulle
38920 CROLLES
Tél. +33 4 76 92 15 17
RCS Grenoble 789 680 485